Banque Scotia

ANALYSE ÉCONOMIQUE MONDIALE

OBSERVATIONS ET PERSPECTIVES

Le 3 septembre 2026

Contributeurs

Mitch Villeneuve
Premier directeur, Politique économique
Études économiques de la Banque Scotia
416.350.1175
mitch.villeneuve@scotiabank.com

Avec la collaboration à la recherche de :
Anthony Bambokian
Analyste économique principal
Études économiques de la Banque Scotia
416.866.4211
anthony.bambokian@scotiabank.com

Échos douaniers : Rapport sur les échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis — juillet 2026

- **Les exportations plongent après avoir enchaîné cinq hausses mensuelles consécutives (graphique 1).** En juillet, la valeur des exportations canadiennes a perdu 2,3 %, en inscrivant des baisses dans sept des 11 catégories exportatrices. Toutefois, les catégories volatiles de l'or et du pétrole ont porté ce recul mensuel, en partie à cause du fléchissement des cours en juillet – qui ont rebondi depuis. Dans l'ensemble, les autres catégories ont gagné 0,6 % dans ce mois. Le total des importations a crû de 2,2 %, grâce à une hausse de 11 % dans la catégorie des véhicules automobiles et des pièces détachées. Les importations de machines et de biens d'équipement industriels (indicateur phare des investissements dans les immobilisations) ont poursuivi leur hausse tendancielle en inscrivant une progression mensuelle de 2,2 %. Le volume des exportations (corrigé des prix) a cédé 1,5 %, et les importations ont gagné 2,2 % (graphique 2). Après un très solide apport à la croissance au T2, ce rapport laisse entendre que l'élan s'est ralenti au T3 – et qu'il faut s'attendre à d'autres vents contraires en raison des nouveaux droits de douane américains en août.

- **La volatilité des exportations d'or et d'énergie continue de masquer les baisses dans certains secteurs.** Les exportations ont reculé dans la plupart des catégories de biens ciblées par les droits de douane sectoriels américains (graphique 3), dont l'acier (-40 % par rapport à décembre 2024), l'aluminium (-1 %), la foresterie (-17 %) et l'automobile (-6 %).

- **La part des exportations canadiennes destinées aux États-Unis évolue peu à peu tendanciellement à la baisse :** elle s'est établie à des moyennes de 76 % en 2024 et de 72 % en 2025 et s'est inscrite à 66 % en juillet 2026. Cette évolution a été portée par l'accélération de la croissance des exportations à destination des marchés distincts des États-Unis – surtout l'Europe (graphique 4). En juillet, les exportations à destination des États-Unis ont dégringolé de 6,6 % sur un mois; elles ont toutefois progressé de 11 % sur un an (grâce à l'augmentation des cours du pétrole depuis l'an dernier). Les exportations destinées à d'autres pays ont progressé de 7,7 % sur un mois et ont gagné 64 % sur 2024 – même si cette progression a essentiellement été portée par l'or. Dans la colonne des importations (graphique 5), la part des importations canadiennes au départ des États-Unis a fléchi peu à peu pour s'inscrire à 59 % en juillet contre une moyenne de 62 % en 2024.

- **Le Canada continue de profiter d'un taux tarifaire effectif (relativement) faible sur l'ensemble des exportations; cet avantage s'est toutefois amenuisé.** Nous estimons que le taux tarifaire effectif (TTE) du Canada a augmenté pour passer d'environ 3 % à 4,3 % avec l'imposition de nouveaux droits de douane américains à la fin du mois dernier. Ce taux pourrait augmenter encore si les droits de douane de riposte du Canada interviennent la semaine prochaine et que les États-Unis donnent suite à leurs menaces de représailles. Les droits de douane effectifs moyens déclarés sur les importations américaines de biens au départ du Canada se sont maintenus à 2,8 % – en recul par rapport à presque 4 % l'automne dernier (graphique 6). La part des biens canadiens importés aux États-Unis et soumis à des tarifs a reculé à 22 % (graphique 7).

- **Le déficit commercial américain a augmenté (graphique 8).** En juillet, les exportations américaines ont baissé de 2,1 % et les importations ont progressé de 2,8 %, ce qui a eu pour effet de porter le déficit commercial américain à 89 G$ US – ce qui est légèrement supérieur à son niveau moyen de 2024. La hausse des importations a été menée par les ordinateurs et les accessoires informatiques, en raison des investissements que les États-Unis continuent de consacrer à l'IA et aux centres de données.

- **Les droits de douane américains sur les importations continuent de créer des pressions inflationnistes dans ce pays :** selon l'estimation la plus récente, l'impact cumulatif des droits de douane sur les dépenses de consommation des ménages (DCM) de base aux États-Unis s'établit à 0,7 % environ (graphique 9) – ce qui assombrit l'horizon pour les nouvelles baisses de taux d'intérêt aux États-Unis, surtout en raison de l'augmentation des cours du pétrole depuis le début de l'année.

- **Les droits de douane ne cessent d'augmenter, et l'incertitude est toujours aussi vive (graphique 10).** Le Canada continue de profiter de l'accès en franchise de droits de douane au marché américain pour la grande majorité de ses échanges commerciaux; toutefois, la guerre commerciale s'est embrasée dans la foulée de la dernière rupture des négociations. D'après notre référentiel, le Canada doit toujours émerger des négociations de l'ACEUM avec un taux tarifaire effectif concurrentiel et un droit d'accès en franchise de tarifs douaniers à l'économie américaine pour la grande majorité de ses exportations. Or, le parcours menant à ce dénouement sera volatil. Il pourrait y avoir d'autres escalades de mesures de rétorsion tarifaires dans les prochains mois. Toutefois, puisque les deux pays ont failli s'entendre le mois dernier et que les États-Unis ont reporté à l'an prochain la mise en œuvre de la hausse des droits de douane qu'ils venaient d'annoncer contre le Canada, il est encore possible que les deux pays s'entendent dans les prochains mois.

Graphique 1

Le commerce international canadien de marchandises

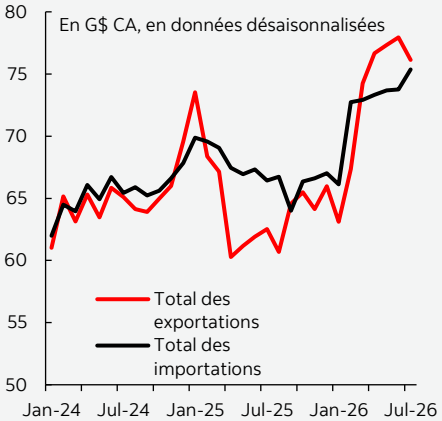

Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

Graphique 2

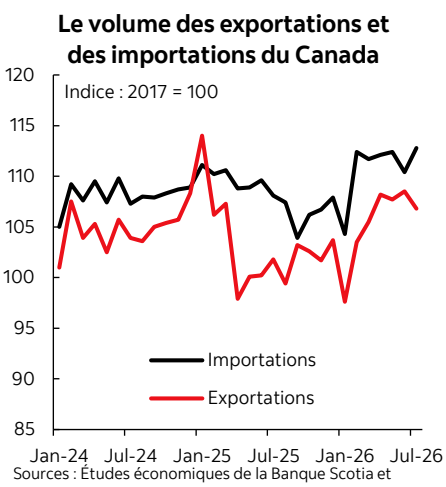

Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

Graphique 3

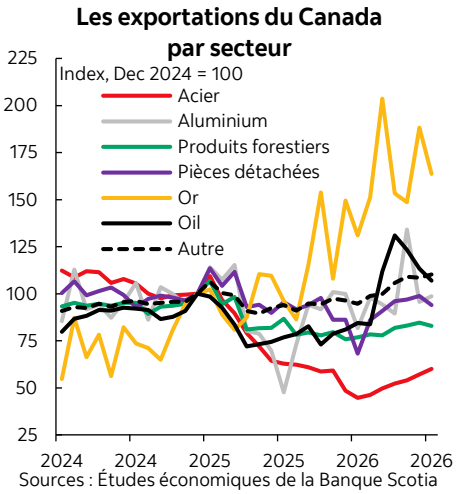

Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

Graphique 4

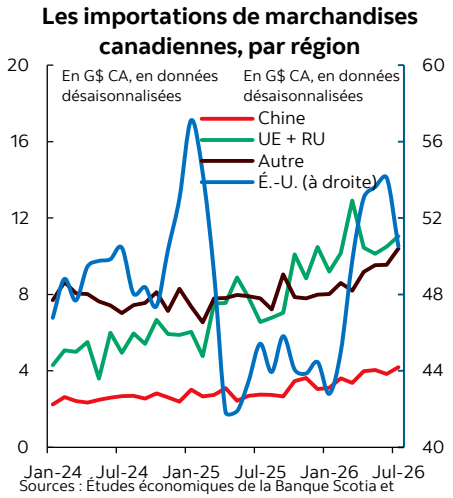

Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

Graphique 5

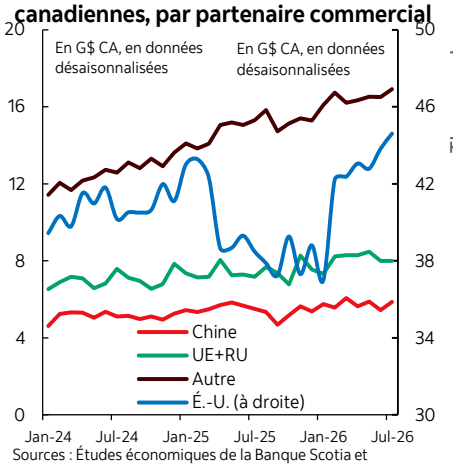

Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

Graphique 6

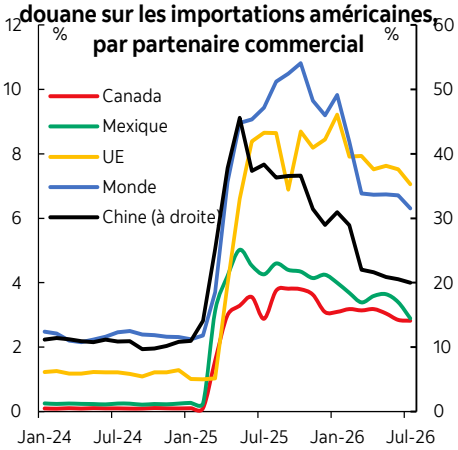

Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Census Bureau des États-Unis.

Graphique 7

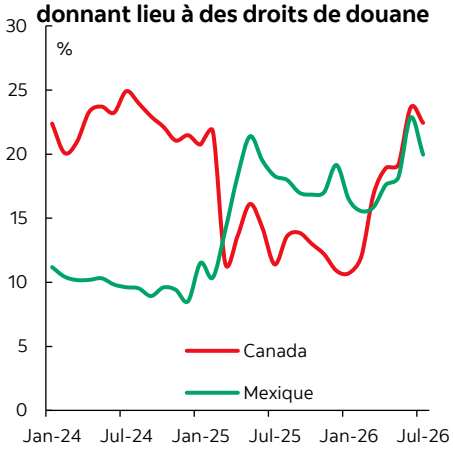

Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Census Bureau des États-Unis.

Graphique 8

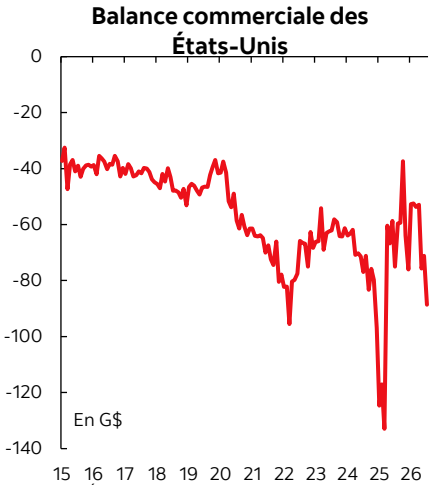

Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Bureau of Economic Analysis des États-Unis.

Graphique 9

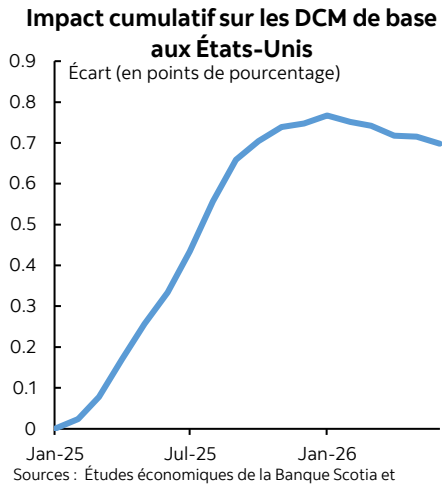

Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Réserve fédérale.

Graphique 10

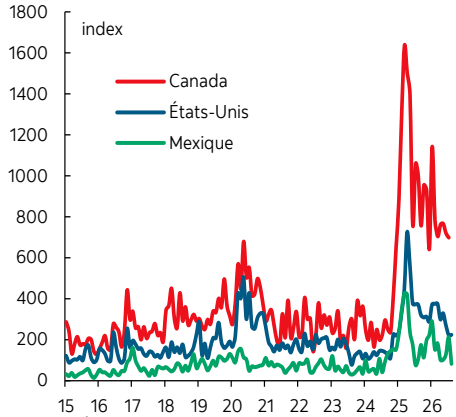

Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Policyuncertainty.com.

Tableau 1 : Canada, États-Unis et Mexique – Exportations et importations de biens (en données désaisonnalisées)

Pays et courants	En % sur un mois	En % sur un an	Par rapport à juillet 2024 en %
Total des exportations du Canada	-2.3	21.8	17.0
Total des importations du Canada	2.2	13.4	15.2
Exportations des États-Unis	-2.1	9.3	14.5
Importations des États-Unis	2.8	11.2	14.6
Total des exportations du Mexique	9.7	43.2	47.1
Total des importations du Mexique	15.2	43.7	45.6

Sources: Scotiabank Economics, US Census Bureau, Statistics Canada, Banco de México.

Tableau 2 : Canada – Exportations de marchandises par région (en données désaisonnalisées)

Pays	En % sur un mois	En % sur un an	Par rapport à juillet 2024 en %
États-Unis	-6.6	11.2	0.1
Chine	9.2	51.7	56.5
Mexique	6.6	40.5	17.7
UE	31.3	29.4	43.3
Royaume-Uni	-6.7	109.0	247.4
Reste du monde	9.3	32.6	52.5

Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

Tableau 3 : Canada – Exportations par certains secteurs (en données désaisonnalisées)

Secteurs	En % sur un mois	En % sur un an	Par rapport à juillet 2024 en %
Acier	5.0	-4.4	-43.0
Aluminium	3.1	107.0	-6.7
Produits forestiers	-2.1	-4.3	-12.9
Pièces détachées	-4.9	-1.7	1.2
Or	-13.1	70.0	122.6
Pétrole	-5.6	39.1	16.1

Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

Tableau 4 : États-Unis – Importations de marchandises par région (en données désaisonnalisées)

Pays	En % sur un mois	En % sur un an	Par rapport à juillet 2024 en %
Canada	-9.2	4.2	-6.9
Chine	0.8	4.3	-33.4
UE	-4.2	1.7	-10.1
Mexique	13.2	34.2	45.1
Reste du monde	6.9	15.2	39.3

Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Census Bureau des États-Unis.

Tableau 5 : Les droits de douane en vigueur

Droits imposés par	Pays impactés	Secteurs impactés	Taux des droits	Date de la dernière modification importante
États-Unis	Tous sauf CA et MX	Acier, aluminium, cuivre et produits dérivés	50%/25%/15%	Le 1er juin 2026
États-Unis	Canada	Toutes les exportations non conformes aux règles d'origine de l'ACEUM	10%	Le 20 février 2026
États-Unis	Canada	Alcool, produits laitiers et différents autres biens	50%	Le 19 août 2026)
États-Unis	Chine	Toutes les exportations non soumises à la règle de minimis (remplacées par toutes les exportations)	20%	Le 3 mars 2025
États-Unis	Mexique	Toutes les exportations non conformes aux règles d'origine de l'ACEUM	10%	Le 20 février 2026
États-Unis	CA et MX	Toutes les exportations non soumises à la règle de minimis (remplacées par toutes les exportations)	25%	Le 3 avril 2025
États-Unis	Tous sauf CA et MX	Voitures particulières assemblées	25%	Le 3 avril 2025
États-Unis	CA et MX	Contenu non américain des camions de poids moyen et de poids lourd et des autobus	25 % (camions de poids moyen et de poids lourd) 10 % (autobus)	Le 17 octobre 2025
États-Unis	Tous sauf CA et MX	Camions de poids moyen et de poids lourd et autobus assemblés	25 % (camions de poids moyen et de poids lourd) 10 % (autobus)	Le 17 octobre 2025
États-Unis	Tous sauf CA et MX	Majorité des exportations, sauf les biens soumis à des droits de douane sectoriels, à des pactes commerciaux ou faisant l'objet d'autres exemptions	12.5%/10%	Le 23 juillet 2026
États-Unis	Tous sauf CA et MX	Majorité des exportations, sauf l'acier, l'aluminium, les voitures, les semi-conducteurs et les produits électroniques grand public	10%	Le 20 février 2026
États-Unis	Canada	Augmentation des droits compensatoires/des droits de douane sur le bois d'œuvre résineux canadien	Tarif moyen combiné de 45,16 % à l'heure actuelle	Le 14 octobre 2025
États-Unis	Tous sauf CA	Bois d'œuvre et bois de construction résineux	10%	Le 14 octobre 2025
États-Unis	Tous	Produits en bois rembourrés	25%	Le 14 octobre 2025
États-Unis	Tous	Armoires de cuisine, meubles de toilette et pièces détachées	25%	Le 14 octobre 2025
États-Unis	Tous sauf CA et MX	Pièces détachées	25%	Le 3 mai 2025
États-Unis	Tous	Semiconducteurs	25%	Le 15 janvier 2026
États-Unis	Tous	Pharmaceutiques	100%/15% si accord ratifié	Le 2 avril 2026
Canada	États-Unis	Acier et aluminium	25%	Le 13 mars 2025
Canada	États-Unis	Voitures particulières non conformes à l'ACEUM et contenu américain des voitures particulières conformes à l'ACEUM	25%	Le 9 avril 2025
Canada	États-Unis	Acier, produits laitiers, machinerie agricole, pâtes et papiers, produits électroniques, et une variété d'autres biens	50%/25%/15%	Le 8 septembre 2026
Chine	Canada	Quelques produits agricoles exportés (graines de canola)	7%	Le 1er mars 2026
Chine	États-Unis	Toutes les exportations	10%	Le 11 mai 2025

Sources : Études économiques de la Banque Scotia, Maison-Blanche, gouvernement du Canada et ministère du Commerce de la République populaire de Chine.

Tableau 6 : Canada – Taux effectif des droits douaniers (tarif effectif)

Mesures concourant au tarif effectif
10 % sur les biens non conformes à l'ACEUM à destination des États Unis
10 % sur l'énergie et la potasse non conformes à l'ACEUM à destination des États Unis
50 %/25 %/15 % sur l'acier, l'aluminium, le cuivre et certains produits dérivés destinés aux États-Unis
30 % des droits compensatoires et des droits de douane sur le bois d'œuvre résineux sur les exportations de bois d'œuvre résineux à destination des États Unis
Droits de douane de 7 % sur certains produits agricoles exportés en Chine
Droits de douane de 25 % sur les produits de bois, les armoires de cuisine et les meubles de toilette exportés à destination des États Unis
Droits de douane de 25 % sur le contenu non américain des automobiles ainsi que des camions de poids moyen et de poids lourd
Droits de douane de 10 % sur le contenu non américain des autobus et des camions assimilés
Droits de douane de 25 % sur les exportations de semiconducteurs à destination des États Unis
Droits de douane de 100 % sur les produits pharmaceutiques
Droits de douane de 50 % sur l'alcool, les produits laitiers et différents autres biens destinés aux États-Unis

Tarif effectif	%
Tarif effectif actuel sur les exportations mondiales	4.3
Part des exportations actuellement impactées par les droits de douane décrétés après 2024	14.4

Sources : Études économiques de la Banque Scotia et WITS.

Tableau 7 : Mexique – Taux effectif des droits douaniers (tarif effectif)	
Mesures concourant aux tarifs effectifs	
10 % sur les biens non conformes à l'ACEUM à destination des États Unis	
50 %/25 %/15 % sur l'acier, l'aluminium, le cuivre et certains produits dérivés destinés aux États-Unis	
Droits de douane de 25 % sur le contenu non américain des automobiles et des camions de poids moyen et de poids lourd	
Droits de douane de 10 % sur le contenu non américain des autobus et des camions assimilés	
Droits de douane de 10 % à 25 % sur le bois d'œuvre résineux et les produits de bois exportés à destination des États Unis	
Droits de douane de 25 % sur les exportations de semiconducteurs à destination des États Unis	
Droits de douane de 100 % sur les produits pharmaceutiques	
Tarif effectif	**%**
Tarif effectif actuel sur les exportations depuis d'autres pays	6.9
Part des exportations actuellement impactées par les droits de douane décrétés après 2024	28.7
Sources : Études économiques de la Banque Scotia et WITS.	

Tableau 8 : États-Unis – Taux effectif des droits douaniers (tarif effectif)	
Mesures concourant aux tarifs effectifs	
10 % sur l'énergie et la potasse non conformes à l'ACEUM expédiées depuis le Canada	
10 % sur les autres biens non conformes à l'ACEUM exportés depuis le Canada	
10 % sur les biens non conformes à l'ACEUM exportés depuis le Mexique	
50 %/25 %/15 % sur l'acier, l'aluminium, le cuivre et certains produits dérivés destinés aux États-Unis	
25 % sur les voitures particulières et les pièces détachées expédiées depuis d'autres pays (sauf le Canada et le Mexique)	
25 % sur les voitures particulières et les camions (seulement sur le contenu non américain émanant du CA et du MX)	
Droits de douane de 10 % sur les autobus et les camions assimilés (seulement sur le contenu non américain émanant du CA et du MX)	
Hausse de 30 % des droits compensatoires et des droits de douane sur le bois d'œuvre résineux exporté depuis le Canada	
10 %-25 % sur le bois d'œuvre résineux et les produits de bois importés aux États Unis	
12.5%/10 % du référentiel sur les importations depuis d'autres pays et plus pour différents pays	
30 % sur la majorité des importations depuis la Chine	
Droits de douane de 25 % sur les importations de semiconducteurs	
Droits de douane de 100 % sur les produits pharmaceutiques	
Droits de douane de 50 % sur les importations d'alcool, de produits laitiers et de différents autres biens au départ du Canada	
Tarif effectif	**%**
Tarif effectif actuel sur les exportations depuis d'autres pays	11.4
Part des exportations actuellement impactées par les droits de douane	33.8
Sources : Études économiques de la Banque Scotia et WITS.	

Tableau 9 : États-Unis – Droits de douane perçus

Pays/Régions	Juillet 2026 (en G USD)	En % sur un	En % sur un
Canada	0.9	-11	2
Chine	5.4	5	-47
UE	3.4	-9	-17
Mexique	1.8	-7	-9
Reste du monde	9.5	0	-9

Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Census Bureau des États-Unis.

Le présent rapport a été préparé par Études économiques Scotia à l'intention des clients de la Banque Scotia. Les opinions, estimations et prévisions qui y sont reproduites sont les nôtres en date des présentes et peuvent être modifiées sans préavis. Les renseignements et opinions que renferme ce rapport sont compilés ou établis à partir de sources jugées fiables; toutefois, nous ne déclarons ni ne garantissons pas, explicitement ou implicitement, qu'ils sont exacts ou complets. La Banque Scotia ainsi que ses dirigeants, administrateurs, partenaires, employés ou sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité, de quelque nature que ce soit, en cas de perte directe ou consécutive découlant de la consultation de ce rapport ou de son contenu.

Ces rapports vous sont adressés à titre d'information exclusivement. Le présent rapport ne constitue pas et ne se veut pas une offre de vente ni une invitation à offrir d'acheter des instruments financiers; il ne doit pas non plus être réputé constituer une opinion quant à savoir si vous devriez effectuer un swap ou participer à une stratégie de négociation comportant un swap ou toute autre transaction. L'information reproduite dans ce rapport n'est pas destinée à constituer et ne constitue pas une recommandation de swap ou de stratégie de négociation comportant un swap au sens du Règlement 23.434 de la Commodity Futures Trading Commission des États-Unis et de l'Appendice A de ce règlement. Ce document n'est pas destiné à être adapté à vos besoins individuels ou à votre profil personnel et ne doit pas être considéré comme un « appel à agir » ou une suggestion vous incitant à conclure un swap ou une stratégie de négociation comportant un swap ou toute autre transaction. La Banque Scotia peut participer à des transactions selon des modalités qui ne concordent pas avec les avis exprimés dans ce rapport et peut détenir ou être en train de prendre ou de céder des positions visées dans ce rapport.

La Banque Scotia et ses sociétés affiliées ainsi que tous leurs dirigeants, administrateurs et employés peuvent périodiquement prendre des positions sur des monnaies, intervenir à titre de chefs de file, de cochefs de file ou de preneurs fermes d'un appel public à l'épargne ou agir à titre de mandants ou de placeurs pour des valeurs mobilières ou des produits dérivés, négocier ces valeurs et produits dérivés, en faire l'acquisition, ou agir à titre de teneurs de marché ou de conseillers, de courtiers, de banques d'affaires et/ou de maisons de courtage pour ces valeurs et produits dérivés. La Banque Scotia peut toucher une rémunération dans le cadre de ces interventions. Tous les produits et services de la Banque Scotia sont soumis aux conditions des ententes applicables et des règlements locaux. Les dirigeants, administrateurs et employés de la Banque Scotia et de ses sociétés affiliées peuvent siéger au conseil d'administration de sociétés.

Il se peut que les valeurs mobilières visées dans ce rapport ne conviennent pas à tous les investisseurs. La Banque Scotia recommande aux investisseurs d'évaluer indépendamment les émetteurs et les valeurs mobilières visés dans ce rapport et de faire appel à tous les conseillers qu'ils jugent nécessaire de consulter avant de faire des placements.

Le présent rapport et l'ensemble des renseignements, des opinions et des conclusions qu'il renferme sont protégés par des droits d'auteur. Il est interdit de les reproduire sans que la Banque Scotia donne d'abord expressément son accord par écrit.

MD Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

La Banque Scotia, de pair avec l'appellation « Services bancaires et marchés mondiaux », est une dénomination commerciale désignant les activités mondiales exercées dans le secteur des services bancaires aux sociétés, des services bancaires de placement et des marchés financiers par La Banque de Nouvelle-Écosse et certaines de ses sociétés affiliées dans les pays où elles sont présentes, dont Scotiabank Europe plc; Scotiabank (Ireland) Designated Activity Company; Scotiabank Inverlat S.A., Institución de Banca Múltiple, Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, Scotia Inverlat Casa de Bolsa, S.A. de C.V., Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, Scotia Inverlat Derivados S.A. de C.V., lesquelles sont toutes des membres du groupe de la Banque Scotia et des usagers autorisés de la marque Banque Scotia. La Banque de Nouvelle-Écosse est constituée au Canada sous le régime de la responsabilité limitée et ses activités sont autorisées et réglementées par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada. Au Royaume-Uni, les activités de La Banque de Nouvelle-Écosse sont autorisées par la Prudential Regulation Authority et assujetties à la réglementation de la Financial Conduct Authority et à la réglementation limitée de la Prudential Regulation Authority. Nous pouvons fournir sur demande les détails du périmètre de l'application, à La Banque de Nouvelle-Écosse, de la réglementation de la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni. Les activités de Scotiabank Europe plc sont autorisées par la Prudential Regulation Authority et réglementées par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni.

Les activités de Scotiabank Inverlat, S.A., de Scotia Inverlat Casa de Bolsa, S.A. de C.V., de Grupo Financiero Scotiabank Inverlat et de Scotia Derivados, S.A. de C.V. sont toutes autorisées et réglementées par les autorités financières du Mexique.

Les produits et les services ne sont pas tous offerts dans toutes les administrations. Les services décrits sont offerts dans les administrations dont les lois le permettent.